

«Nous formons des profils capables de concevoir et de piloter des projets IA»

FORMATION L'ESM de Genève inaugure un programme préparatoire au nouveau brevet fédéral AI Business Specialist, en partenariat avec Dorier Group.

Propos recueillis par
STEVEN KAKON

Depuis son arrivée à l'Ecole de Management et de Communication (ESM) de Genève en mai 2025, Charles Foucault-Dumas, responsable du développement, de l'innovation et de l'intelligence artificielle, a mené deux chantiers majeurs: les lancements, en octobre dernier, d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) en intelligence artificielle (IA) pour managers et de la formation préparatoire au nouveau brevet fédéral AI Business Specialist, en partenariat avec Dorier Group, entreprise genevoise pionnière des expériences audiovisuelles immersives et de l'IA. Le programme débute en mars et durera jusqu'en octobre 2027 pour un total de deux cents heures en présentiel à Genève.

Entretien avec Charles Foucault-Dumas.

Cette nouvelle formation répond-elle à une forte demande du marché?

Oui, il y a un vrai besoin. Des études pointent un paradoxe: les attentes envers l'IA n'ont jamais été aussi élevées, mais les compétences manquent cruellement. Le premier frein ne tient ni aux coûts ni à la sécurité, mais au manque de connaissances. C'est précisément pour répondre à ce besoin que le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation et ICT Formation professionnelle ont créé ce brevet et que l'ESM a ouvert cette formation préparatoire.

A qui s'adresse-t-elle?

Contrairement au CAS, destiné à des cadres souhaitant enrichir leurs compétences, cette formation vise les personnes qui veulent faire de l'IA leur métier. Notamment celles et ceux qui, bien intégrés en entreprise, se heurtent à un plafond de verre faute de diplôme supérieur (lire encadré). Nous façonnons des profils capables de concevoir, de piloter et de mener à terme des projets IA situés à la jonction entre technique et business.

Combien d'inscrits la formation compte-t-elle à ce jour?

Nous limitons une classe à vingt participants. Il est possible que nous soyons amenés à ouvrir deux classes.

L'IFAGE, par exemple, prépare aussi au brevet fédéral AI Business Specialist.

Quelles différences?

Nous sommes les premiers à lancer la formation et les seuls à proposer une rentrée dès ce mois de mars. Ce qui nous distingue c'est que l'ESM est une école ancrée dans le tissu économique genevois. Depuis quarante ans, nous formons des étudiants en sciences de gestion et, désormais, en IA, avec un pragmatisme et une proximité terrain qui nous sont propres. Notre partenariat avec Dorier Group est un témoignage de notre volonté de confronter les étudiants aux réalités du monde économique pour maximiser leur employabilité.

Pouvez-vous dire quelques mots sur l'examen?



Charles Foucault-Dumas. Photo SK/ER

Il y en a trois. Tout d'abord, un oral et un écrit qui consistent à livrer une analyse sur des cas pratiques. Puis la présentation d'un projet d'IA d'entreprise que le candidat aura validé et déployé dans son organisation. Les projets présentés varieront selon le secteur dans lequel les étudiants exercent, comme la banque, le tourisme, l'éducation, etc.

Avez-vous des exemples de cas pratiques que les étudiants seront amenés à expérimenter durant leur formation?

Premier exemple: un avatar que l'entreprise Dorier a déployé à l'entrée d'une grande banque suisse pour accueillir les clients. L'agent conversationnel fonctionne sur une IA locale, sans connexion avec des modèles externes, un cas emblématique en matière de protection des données. Autre exemple: un assistant juridique alimenté par

quinze ans d'historique d'appels, capable de traiter les demandes simples pour libérer les juristes sur les cas complexes. Mais il faut comprendre les risques liés aux données sensibles. L'IA ne doit jamais révéler d'informations permettant d'identifier des dossiers réels. Il existe un narratif mensonger qui prétend que l'IA est magique et résout tout. Ces scénarios permettent de rappeler une réalité fondamentale: entre l'usage personnel de ChatGPT et la mise en place d'IA en entreprise, les exigences sont radicalement différentes.

Le fait d'entrer des données confidentielles dans les outils d'IA représente des risques pour l'entreprise. Comment sensibiliser les collaborateurs?

Les conséquences peuvent en effet être catastrophiques en entreprise. Il est crucial de renforcer la culture et les compétences autour de l'IA. Découvrir

l'option «entraîner les modèles» est par exemple un réflexe à adopter. Il faut également rester vigilant face au *Shadow AI*, c'est-à-dire l'utilisation d'IA non encadrée par l'entreprise. Lorsqu'elle est encouragée et accompagnée, son usage présente beaucoup moins de risques et peut être bénéfique.

La formation inclut-elle un volet éthique et réglementaire?

Oui, c'est nécessaire. J'ai un fort intérêt pour les sujets de *compliance*, de gouvernance, d'éthique et de bonnes pratiques qui sont dans le cahier des charges de la nouvelle formation. L'ESM propose aussi un cycle intensif pour les dirigeants d'entreprise et de conseils d'administration afin de répondre à ces questionnements et de les sensibiliser aux responsabilités associées au déploiement de l'IA.

Comment garantir que la formation reste à jour face à l'évolution rapide de l'IA?

L'important n'est pas l'outil, mais le raisonnement, le procédé. Concernant les évolutions technologiques, tous nos enseignants sont des praticiens en entreprise. Ils

ont besoin d'être à jour pour leurs activités.

Quels effets de l'IA observez-vous dans la communication et le management?

La prise de décision. L'IA permet de traiter un volume massif de données que l'on prendrait beaucoup trop de temps à traiter humainement. Dans la communication, l'IA est déjà partout, que ce soit pour produire un communiqué de presse ou adapter du contenu pour différents supports. Le bon usage de l'IA est de bien la guider pour qu'elle permette d'aller plus vite dans le travail, tout en conservant une valeur ajoutée. Il ne faut pas en faire un oreiller de paresse.

Comment éviter les biais algorithmiques dans les prises de décisions?

Cultiver l'esprit critique est la clé. Je commence l'un des cours en disant «l'IA vous raconte 30% de bêtises». Les risques de biais, d'hallucinations et d'erreurs de l'IA ne seront plus un secret pour les personnes qui suivront la formation. Ce qui m'inquiète davantage, ce sont toutes celles et ceux qui utilisent l'IA sans jamais avoir réfléchi à ses implications. ■

CONDITIONS D'ADMISSION

Les critères d'admission définis par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation et ICT Formation professionnelle et appliqués par l'ESM sont les suivants:

⇒ CFC informatique ou domaine connexe + deux ans d'expérience professionnelle,

OU

⇒ CFC ou maturité + quatre ans d'expérience professionnelle pertinente (ex. gestion de projet).

Une plateforme permet de vérifier son admissibilité en saisissant son CV. En cas de doute, un contact direct est possible.